



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les directrices et directeurs d'école restent sur leur faim

Le 1^{er} mars, la ministre de l'Éducation nationale a rendu publics « 16 engagements pour l'amélioration de l'exercice du métier de direction d'école ». L'examen détaillé des mesures proposées laissera sans doute sur leur faim directrices et directeurs d'écoles qui attendent impatiemment de réelles dispositions pour alléger et simplifier leur travail. L'amélioration des conditions d'exercice commence par le respect des engagements ministériels antérieurs. En effet, trop souvent, les personnels d'aide à la direction disparaissent pour être affectés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap et les décharges de direction des écoles de 2 et 3 classes ne sont pas partout effectives.

Les engagements présentés s'articulent autour de quatre domaines : l'écoute des besoins des directrices et directeurs et le pilotage de la simplification de leurs tâches, leur qualité de vie au travail, le pilotage de la circulation de l'information, les outils numériques nationaux.

Au-delà d'un catalogue de bonnes intentions et de préconisations générales, les seules réelles nouveautés consistent dans la mise à disposition d'applications informatiques censées rationaliser et alléger les tâches administratives.

Actionner le levier numérique ne peut suffire à apporter une réponse aux nombreuses sollicitations dont font l'objet les directrices et directeurs d'école. Le SNUipp-FSU est plus que réservé quant au développement d'outils numériques multiples, créant un effet d'empilement a priori contradictoire avec un mouvement de simplification. La logique d'un cadrage national, la sollicitation des collectivités

territoriales pour équiper les écoles ou la référence explicite au terme d'allègement sont à relever positivement. Cela doit se concrétiser dans les faits. De quel soutien financier bénéficieront par exemple les communes, pour répondre à la demande d'équipements jugés pour le moins utiles si ce n'est nécessaires par la ministre ?

Le SNUipp-FSU, en lien avec la profession, continuera d'intervenir pour qu'enfin les directeurs et directrices puissent se dégager de tâches administratives chronophages et se consacrer en priorité au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves. Il demande un retour et un suivi des expérimentations menées avant toute généralisation.

Paris, le 2 mars 2017